

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

**DELIBERATION N° CA 13-06 DU 26 MARS 2013
FIXANT LE MONTANT DE PROVISIONS AU BILAN D'ENTREE DU BUDGET 2012**

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :

DÉLIBÈRE

Article unique

Une provision pour charges de 165 550 000 € est inscrite au crédit du compte 1588 du bilan d'entrée de l'année 2012 correspondant à l'encours de primes restant à payer.

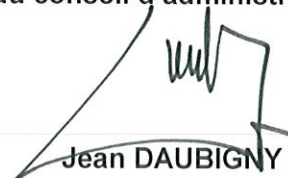
En contrepartie, le même montant est imputé sur le compte 119 – report à nouveau.

**La Secrétaire
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du conseil d'administration**



Jean DAUBIGNY